

BONNAC Infos

EDITO



Comme tous les ans à cette époque, nous avons voté le budget communal. Un budget caractérisé par une stabilité de la pression fiscale, avec des taux d'imposition inchangés pour la deuxième année consécutive, la poursuite de notre désendettement et la consolidation de notre capacité d'autofinancement.

Nous allons ainsi pouvoir avancer sur un programme pluriannuel d'investissements portant sur la rénovation énergétique de l'école et de la Maison du Temps Libre, ainsi que sur un projet associant base de « station sport nature » (intégrant vestiaires et lieu de convivialité) et locaux pour notre centre de loisirs. Bonnac infos reviendra sur ces projets au fur et à mesure de leurs avancements.

De son côté Limoges Métropole vient de lancer l'opération de modernisation du système d'épuration des eaux usées du bourg, jusque-là traitées par lagunage. L'élimination du phosphore se faisant prégnante, le dispositif inclura des fonctionnalités visant à une meilleure gestion environnementale de nos milieux naturels et de la ressource en eau.

Limoges Métropole est passée en Communauté urbaine depuis le 1^{er} janvier, un changement transparent pour les citoyens mais qui va apporter une reconnaissance et des moyens financiers supplémentaires.

Cette évolution majeure est principalement le résultat de la volonté de Gérard Vandembroucke et des efforts acharnés qu'il a déployés pendant deux ans, avec ses collègues et les services de Limoges Métropole, pour convaincre les élus de la ville de Limoges qui y étaient opposés.

Gérard Vandembroucke nous a malheureusement quittés le 15 février dernier, laissant un grand vide dans cette Communauté urbaine dont il aura été à l'origine et qu'il aura construite patiemment en faisant évoluer les instances de fonctionnement communautaires. Homme d'engagement et de convictions, privilégiant le dialogue, il a toujours cherché à désamorcer les conflits et à rassembler au maximum pour conduire collectivement les évolutions nécessaires.

Pour tous les élus qui ont eu la chance de travailler à ses côtés, mais au-delà pour toutes celles et tous ceux qui ont pu apprécier son humanisme et sa générosité, son souvenir demeurera toujours bien présent.

Au revoir Gérard...

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



Couverture du vélodrome le 22 mars.



Le Carnaval des enfants de l'école.



Bonnac, capitale de la Marche nordique les 1^{er} et 2 juin.



La soirée théâtre de Bonnac Loisirs a fait le plein.

Le budget 2019 de Bonnac a été adopté. Un budget marqué par la poursuite du désendettement de la commune et des taux de fiscalité inchangés pour la deuxième année consécutive.

Le 29 mars le Conseil municipal a voté le Budget Primitif (BP) 2019 de la commune. Ce budget s'établit à 1 657 678 € en section de fonctionnement et à 753 950 € en section d'investissement.

Comme en 2017 et 2018, la priorité a été donnée à la poursuite du désendettement de la commune après les investissements importants réalisés ces dernières années pour améliorer fortement les équipements et services proposés aux Bonnacois (commerces, multi-accueil, gymnase).

Les dépenses réelles de fonctionnement (dépenses de personnel, charges générales et de gestion courante - cf. ci-dessous « La section de fonctionnement ») demeureront en 2019 équivalentes à celles de 2018, les surcoûts liés

à l'inflation (combustibles...) étant compensés par des économies réalisées sur d'autres postes.

La poursuite de la maîtrise de ces dépenses courantes va permettre de dégager un excédent de fonctionnement en 2019 qui, ajouté à ceux réalisés en 2017 et 2018, permettra à la fois d'autofinancer les investissements de la commune sans recourir à l'emprunt (pour la 4^e année consécutive) et de poursuivre le remboursement de la dette en capital. Ainsi l'encours de la dette est revenu au 1^{er} janvier 2019 à un niveau inférieur de 13,3 % à ce qu'il était au 01/01/2014 soit, rapporté à la population, une dette par habitant de 1026 € par habitant contre 1280 € en 2014. Le montant des impôts locaux par habitant à Bonnac est inférieur de 4,5% à la moyenne des communes de la Haute-Vienne de même strate de population.

Cette maîtrise du budget de la commune s'accompagnera de celle de la fiscalité. En effet les élus ont décidé de ne procéder à aucune augmentation des impôts locaux en laissant inchangés, pour la deuxième année consécutive, les taux de la Taxe d'habitation, de la Taxe sur le foncier bâti et de la Taxe sur le foncier non bâti. ●

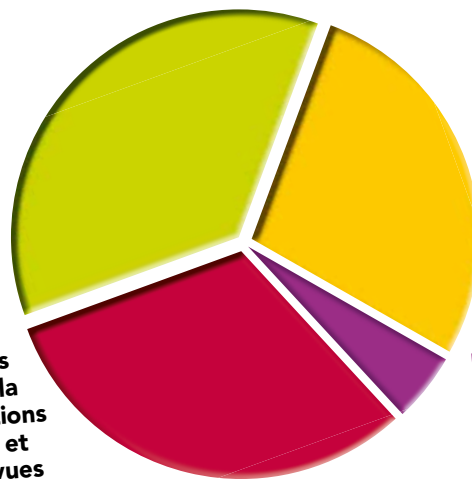
LA « SECTION DE FONCTIONNEMENT »

La section de fonctionnement finance l'ensemble des dépenses de fonctionnement courantes ainsi que la part d'autofinancement que la commune consacre à ses investissements.

Pour cette section en 2019, quand la commune dépensera **100 €**

36,2 €
seront consacrés aux dépenses de personnel (administratifs, techniques, école)

31,3 €
seront réservés pour financer la section d'investissement (autofinancement des investissements par la commune), les dotations aux amortissements et les dépenses imprévues



27,6 €
financeront les charges générales et de gestion courantes (achats, services, assurances, subventions aux associations, participations diverses...)

4,9 €
seront consacrés aux charges financières (intérêts des emprunts et charges exceptionnelles)

LA « SECTION D'INVESTISSEMENT »

La section d'investissement finance essentiellement les chantiers, équipements, aménagements et achats de matériels importants ainsi que le remboursement de la dette (capital emprunté). Elle est financée principalement par l'autofinancement de la commune, les subventions obtenues et le cas échéant par l'emprunt.

L'année 2019 verra l'engagement des premières dépenses (études techniques, premiers travaux...) d'un programme d'investissement pluriannuel portant sur la rénovation énergétique de l'école et de la Maison du Temps Libre d'une part, et sur la réalisation près du stade d'une « station de sport nature » (intégrant vestiaires et douches, lieu de convivialité, locaux pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement) d'autre part. *Bonnac infos* reviendra plus en détail sur ces projets dans un prochain numéro.

L'actu de Bonnac

B → LIMOUZI NORDIC WEEK-END

Bonnac accueillera les **1^{er} et 2^e juin** prochains la 2^e édition du Bonnac du « *Limouzi Nordic Week-end* », événement de référence en matière de marche nordique organisé par le Comité Départemental de l'UFOLEP 87 et Bonnac Rando.



Au programme du samedi, deux circuits au choix de 5,5 km ou de 12 km (avec en option le « Défi du Col de la Sablonnade » à relever), initiation à la marche nordique avec prêt de bâtons, Balade contée, randonnée « *A la porte de mon école* » et menu entrecôte limousine, proposé le soir (sur réservation) par Denis Hutin, le boucher de Bonnac.

Le dimanche matin, il y aura le choix entre deux circuits de randonnée pédestre de 10 km ou 15 km, ou un circuit de marche nordique de 25 km.

Un évènement s'adressant à des marcheurs de tous âges et de tous niveaux, placé sous le sceau de la convivialité et qui permettra de faire découvrir au plus grand nombre les sites et paysages remarquables de Bonnac.

Renseignements et inscriptions sur <https://limouzinordic.wordpress.com>. ●



L → FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la musique de Bonnac aura lieu le **samedi 22 juin** à partir de 18h30 au centre bourg, toujours organisée en collaboration entre la municipalité et l'association Culture en Plein Champ (qui propose par ailleurs son Troc de jardin le 28 avril - cf. page 4 Rubrique « *Agenda* »). La programmation sera



toujours aussi éclectique, mêlant compositions et reprises, chanteuses et groupes, variétés, bluegrass (country), pop, rock ou encore accordéon électronique et cors de chasse. ●

L → COURSE D'ENDURANCE ÉQUESTRE

Le samedi **5 mai** se déroulera une course d'endurance équestre (réservée aux licenciés de la Fédération Française d'Équitation) avec au programme quatre circuits de 10, 20, 40 et 60 km à partir de L'Âge. Attention (notamment les automobilistes) si vous croisez des chevaux ce jour là !

Contact : endurancebonnac@gmail.com ou 06 25 04 37 48. ●

P → ÉCOLE

Pendant les congés scolaires seront réalisés des travaux de réfection des canalisations d'évacuation des eaux usées de l'école.

Par contre, l'acquisition de la parcelle pour la réalisation du parking n'a toujours pas pu être faite. La succession (suite au décès de l'ancien propriétaire) a été réglée mais, en dépit de relances régulières, les héritières n'ont pas encore donné de date pour conclure la vente. ●

U → NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE À BONNAC

Une nouvelle association sportive vient de voir le jour à Bonnac, « *Bonnac Pentathlon Moderne* ».

Le pentathlon moderne comprend cinq disciplines sportives : la natation, l'escrime, l'équitation ainsi que la course pédestre et le pistolet laser regroupés lors d'une même épreuve, le « *Laser Run* ». Cette association partagera les créneaux d'entraînement des enfants au gymnase avec Bonnac Athlé et envisage des animations à l'école dans le cadre des TAP.

Pour faire découvrir cette discipline, Bonnac Pentathlon Moderne organise une épreuve de Laser Run ouverte aux non-licenciés le **dimanche 26 mai à partir de 8h** autour du gymnase, avec cinq boucles de 1,6 km suivies chacune d'une séance de tir au pistolet laser. Le nombre de participants étant limité à 200, il est recommandé de s'inscrire à l'avance.

Contact : jeanluc.quintin@free.fr ou 06 71 73 53 52. ●

L → FUTSAL

Le futsal a été à l'honneur au gymnase de Bonnac sur la période décembre-février. L'AS Bonnac Foot a ainsi organisé 3 tournois de jeunes U9, U11 et U13,



réunissant 36 équipes au total. Le District de la Haute-Vienne de Football a, pour sa part, organisé la Coupe de la Haute-Vienne de futsal féminin ainsi que deux journées de regroupement pour les jeunes et les féminines. ●



D → DEUX DIRIGEANTES BONNACOISES RÉCOMPENSÉES

Dans le cadre de son challenge annuel « *L'Esprit sportif* », le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Vienne a récompensé, au titre de l'année 2018 deux dirigeantes d'associations sportives de la commune, Nelly Brunaud, Présidente de Bonnac Rando, et Marion Quintin, Présidente de Bonnac Athlé, pour leur implication bénévole dans le développement de la pratique sportive pour tous et dans la formation. ●

À → EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS

L'occasion du marché de Bonnac qui a lieu le 1^{er} samedi de chaque mois, François Deluret propose en centre bourg une exposition gratuite de véhicules anciens (voitures et deux-roues) le **samedi 4 mai à partir de 9h**. L'occasion de voir ou revoir plus d'une vingtaine de véhicules datant des années 1920 à 1980 et emblématiques de cette époque : 2 CV, Dauphine, Solex, Motobécane...

Ces décennies, évocatrices à la fois d'époques laborieuses et de liberté avec la création des congés payés, furent marquées par l'essor et la démocratisation de l'accès à la mobilité.

L'exposition du 4 mai permettra de se remémorer cette époque avec peut-être un brin de nostalgie mais sûrement beaucoup de plaisir !



Contact : François Deluret au 06 15 35 88 39. ●

L' → ENCOMBRANTS

L'enlèvement des encombrants par Limoges Métropole n'a plus lieu désormais que deux fois par an. Le prochain ramassage se fera le **mardi 21 mai**. Pour bénéficier de ce service, il est impératif de s'inscrire auprès de la mairie au plus tard le lundi 13 mai. ●

L → RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le RAM est un lieu de rencontre pour les Assistantes Maternelles agréées (ASMAT) et où les (futurs) parents peuvent recevoir gratuitement des conseils et informations tant sur leurs obligations et formalités en tant qu'employeurs d'ASMAT que sur l'ensemble des modes d'accueil.

Pour offrir ce service à un coût maîtrisé, la commune s'est mise d'accord avec celle de Rilhac-Rancon pour que cette dernière intègre dans son RAM les douze ASMAT de Bonnac. Cette solution mutualisée prendra effet au 1^{er} mai pour trois ans, avec un coût annuel prévisionnel inférieur à 3000 € pour la commune. ●

A → VOISINAGE

Avec les beaux jours se développent les travaux en extérieur pouvant générer des nuisances sonores. S'il faut bien accepter cette réalité incontournable de la « vie à la campagne », chacun doit cependant veiller à utiliser des engins motorisés dans des créneaux horaires permettant de limiter au maximum la gêne occasionnée au voisinage (éviter les heures de repas...). C'est toute l'importance du « vivre ensemble » ! ●

L → ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se dérouleront (sur **un seul tour**) le **dimanche 26 mai**. À Bonnac les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**. Pour pouvoir voter il faut disposer de sa carte d'électeur et présenter impérativement une **pièce d'identité avec photo**. ●

→ **dimanche 28 avril**, Culture en Plein Champ organise son traditionnel Troc de jardin à l'ancienne école de Bled, suivi d'un repas avec cochon à la broche (réservation obligatoire avant le 19 avril au **06 84 22 89 70**). L'association proposera également ses Voisinades le **vendredi 24 mai** dès **19h30**, toujours à l'ancienne école de Bled.

→ les **samedi 4** et **dimanche 5 mai**, marché aux fleurs et exposition d'art floral et de peinture à la MTL.

→ **dimanche 19 mai**, la Braderie petite enfance organisée par l'Association des Parents d'Elèves (ADPE).

→ **samedi 25 mai à 20h30**, concert de la Chorale de Bonnac à l'église.

→ **dimanche 26 mai** à partir de **8h**, épreuve de Laser Run autour du gymnase (cf. page 3).

→ **samedi 1** et **dimanche 2 juin**, Limouzi Nordic Week-end avec 7 circuits de marche nordique et de randonnée pédestre (cf. page 3).

→ les **samedi 8**, **dimanche 9** et **lundi 10 juin**, les tournois nationaux de jeunes de football organisés par l'AS Bonnac Foot.

→ **dimanche 16 juin**, 22^e édition de la X-Trème, randonnée VTT et pédestre. Inscriptions à partir de **7h30** à la MTL et départ à **8h30**.

→ **samedi 22 juin**, Fête de la Musique à partir de **18h30** (cf. page 3).

→ **vendredi 5 juillet** à partir de **18h30** la Fête de l'école organisée par l'ADPE.

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 - numéro unique et gratuit (Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF - sécurité dépannage : **0 810 333 087**

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Claire Mondot - 06 28 98 02 22

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Masseur-kinésithérapeute :

Marie Berlanda et Emilie Thomas

09 86 27 77 79

Ecole Primaire : **05 55 36 66 06**

Ecole Maternelle : **05 55 39 21 72**

Garderie scolaire : **05 55 36 86 30**

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes :

05 19 99 25 56

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

05 55 04 19 31

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale : **05 55 39 93 00**

Communauté Urbaine Limoges Métropole :

05 55 45 79 00 - www.agglo-limoges.fr